

### INTRODUCTION

La formation du personnel s'inscrit dans le contexte actuel d'amélioration de la qualité de la prise en charge médicamenteuse [1,2].

A l'initiative de la pharmacie, une formation à destination du personnel infirmier a été mise en place en 2012 et intégrée au DPC des soignants.

→ **Quel est le bilan de cette formation après 2 ans ?**

### MATERIEL ET METHODES

1 Questionnaire initial d'évaluation des pratiques

2 Organisation de la formation

#### ½ journée théorique

- Décret de compétences infirmier
- Signalement évènements indésirables
- Bonnes pratiques d'administration
- Circuit du médicament

#### ½ journée pratique

Atelier et manipulation informatique

- Portail « pharmacie »
- Livret thérapeutique
- Thériaque® - Vidal®

#### Où trouver les informations?

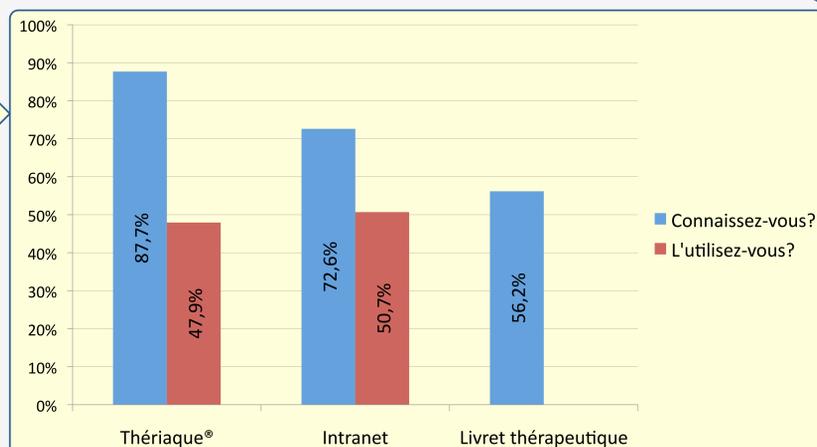
- ✓ Disponibilité à la P.U.I.
- ✓ Equivalences/génériques
- ✓ Formes galéniques adaptées
- ✓ Modalités d'administration

Programme validé par la Direction des Soins

**Intervenants:**  
Pharmaciens  
Ingénieur qualité  
Cadre infirmier  
Formatrice IFSI

3 Evaluation finale de la formation par les participants

### RESULTATS



- ✓ Méconnaissance initiale des outils pharmaceutiques (notamment le livret)
- ✓ Outils trop peu utilisés

- ✓ 6 sessions de formation en 2 ans
- ✓ 79 infirmières et 6 préparateurs formés
- ✓ Points appréciés:
  - Cas pratiques avec manipulations informatiques: applicables dans la pratique quotidienne
  - Thématiques « du terrain »
  - Interactivité

✓ Evaluation favorable: 8,25/10

- ✓ Suggestions des participants:
  - Participation des prescripteurs
  - Davantage de cas pratiques

### DISCUSSION

- La méconnaissance initiale des outils et l'évaluation favorable montrent que la formation est **utile et adaptée**.
- Devant le succès de l'initiative, **cette formation a été déclinée** aux aides-soignants et agents de service hospitalier qui participent au circuit du médicament (2 formations pour 56 personnes formées en 2013). Nous allons également ouvrir cette formation aux autres établissements du territoire de santé qui nous ont sollicités.
- Au vu des suggestions, un **deuxième atelier pratique** sera élaboré. Sous la forme de « Cherchez l'erreur », il s'inspirera des « never events ».

[1] Arrêté du 6 avril 2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et aux médicaments dans les établissements de santé

[2] Manuel de certification des établissements de santé V2010 révisé avril 2011